



Grandir à loisirs Nos engagements

Parce que nous sommes convaincus que le centre de loisirs participe à l'éducation de vos enfants et contribue à leur formation de citoyen.

Parce que le centre de loisirs dans sa mission de service public est un lieu où la laïcité, la solidarité, la mixité sociale doivent exister.

Parce que les activités sont encadrées à la fois par des professionnels et des jeunes qui ont choisi de s'engager.

Nous nous engageons à :

- 1 **Réfléchir** à une tarification toujours plus accessible à tous les enfants en concertation avec nos partenaires financiers.
- 2 **Aménager** nos accueils, prenant en compte les rythmes de vie de chacun, les lieux d'habitation des enfants inscrits et en imaginant avec vous les transports pour ceux qui sont les plus éloignés des structures.
- 3 **Mettre en place** des activités permettant le jeu, le vivre ensemble, la découverte, les pratiques d'activités sportives, culturelles, artistiques et scientifiques, les séjours, suivant nos budgets.
- 4 **Vous concerter** sur nos nouvelles propositions, chaque fois que cela est possible.
- 5 **Qualifier, former** nos équipes pour plus de qualité dans nos propositions.
- 6 **Vous informer**, informer vos enfants sur nos propositions d'activités.

Association Départementale des
Francas de l'Hérault
27 rue Lafeuillade
34070 Montpellier
Tél : 04.67.06.82.82
associationdepartementale@francas34.fr
www.francas34.fr

Ce lieu éducatif est co-financé par :



> Centre de loisirs éducatif Accueil éducatif et ludique des enfants de 3 à 12 ans



CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF
SAINT JUST

Tel : 06 10 52 25 54

Courriel : directionalshsaintjust@francas34.fr

Blog : <http://alshsaintjust.midiblogs.com>

Le centre de loisirs est membre de la Fédération Nationale des Francas

Les Francas, mouvement d'éducation, sont animés depuis leur création par une seule volonté : **agrandir la place que la société accorde aux enfants et aux adolescents.**

Par conviction, les Francas font tout pour que cette place soit celle des loisirs, de l'action culturelle et sociale. C'est ainsi que, chaque enfant, chaque adolescent, sur son territoire de vie, quelque soit sa situation sociale, géographique, doit avoir accès aux conditions qui favorisent son épanouissement et son autonomie. **Responsables et animateurs(trices) font vivre cette idée avec enthousiasme et compétences.**

Les Francas, organisation indépendante, rassemble des hommes et des femmes autour d'un principe de vie, de laïcité, et compte parmi les plus importantes fédérations reconnues par les pouvoirs publics.

Ils sont signataires de la charte de déontologie pour l'accueil et l'intégration des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs.

Notre Centre de Loisirs Educatif propose à vos enfants âgés de 3 à 12 ans des activités ludiques et éducatives dans une ambiance conviviale et chaleureuse et dans le respect du bien vivre ensemble.

Notre équipe d'animation accompagnerons vos enfants dans des projets adaptés à leur besoins et leurs âges à travers différentes activités riches et variés.

La découverte est le principal objectif du centre de loisirs. C'est un terrain d'initiation et d'expérimentation pour les enfants à travers le jeu et la détente lors de son temps libre

Le centre de loisirs éducatif accueille vos enfants âgés de **3 à 12 ans les mercredis, les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël)** de 7h15 à 18h15.

Il est possible d'inscrire vos enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Vos enfants seront **accueillis au centre de loisirs éducatif**, près du complexe sportif, **avenue François MITTERRAND**

Les temps d'accueils sont les suivants :

- De 7h15 à 9h30
- De 11h45 à 12h15
- De 13h30 à 14h
- De 16h45 à 18h15

Une permanences administrative est assurée par l'équipe de direction le mardi de 14h00 à 16h00 au bureau du centre de loisirs, complexe sportif, avenue François MITTERRAND

Les pièces à fournir lors de l'inscription sont :

- La fiche d'inscription renseignée
- Le livret de famille
- Copie du carnet de santé de l'enfant
- Les bordereaux d'aide aux loisirs (CAF, MSA...)
- Un certificat d'assurances (responsabilité civile extra scolaire)
- Un chèque de 10 euros pour l'adhésion annuelle aux Francas (obligatoire).

Les tarifs sont calculés selon les revenus des parents et le nombre d'enfants à charge.

Contact : RIBA Julien ou BOURGERY Fanny au 06 10 52 25 54
Courriel : directionalshsaintjust@francas34.fr



Avec les Francas, à 17 ans, votre enfant peut se former au BAFa et devenir animateur de centre de loisirs et de vacances.